

Fiche informative sur l'action

Une classe de 3^{ème} « découverte de la voie professionnelle » (2003/2004 & 2004/2005)

Nom du fichier : 54ToulCdeRigny2005

ACADEMIE DE NANCY-METZ

Collège Amiral de Rigny, 23 rue du collège

54200 TOUL Cedex

Tél. : 03.83.43.43.66

Fax : 03.83.43.04.45

Email : ce.0541330@ac-nancy-metz.fr

ZEP : non

Personne contact : Thérèse Demarquet - TDemarquet@ac-nancy-metz.fr

Classe concernée : les élèves sont issus d'une classe de 3^{ème} (sur 4 classes). En 2003-2004 ils étaient répartis dans deux classes sur un total de cinq.

Date de l'écrit : mai 2005

Résumé de l'action : Comment motiver un élève pour qui l'école n'a pas - ou plus - de sens ?
Comment construire un véritable projet d'orientation qui ne soit pas subi mais choisi ?
Comment vaincre les préjugés liés à l'enseignement professionnel ?

Toutes ces questions, et bien d'autres encore, sont à l'origine de la réflexion menée par deux enseignants du collège Amiral de Rigny de Toul et leur principal lorsque, à la rentrée de l'année scolaire 2003-2004, a été mis en place un dispositif baptisé « D.V.P. » (*découverte de la voie professionnelle*). Quatorze élèves de 3^{ème} générale ont été concernés la première année, huit la suivante ; des adolescents aux profils divers, plutôt en difficulté scolaire, parfois en révolte contre l'institution, mais toujours avec une véritable attente : qu'on les aide à bâtir un projet d'avenir.

A ces élèves, il a été proposé de découvrir quatre B.E.P. lors de « modules » dans les deux lycées professionnels de Toul. Parallèlement, deux heures hebdomadaires ont été prévues dans leur emploi du temps pour diverses activités pédagogiques ainsi qu'une heure de remise à niveau.

En bref, les élèves ont pu travailler des compétences spécifiques au français, à la technologie, développer leur pratique de l'informatique tout en affinant leur projet d'orientation.

Mots clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
3 ^{ème} à projet professionnel Collège Lycée professionnel	Diversification pédagogique Individualisation Partenariat Stages	Connaissance du monde professionnel Difficulté scolaire Documentation Evaluation Filles, Garçons Maîtrise des langages Orientation TICE Vie scolaire	Enseignement professionnel Français Informatique Interdisciplinarité Technologie

Ecrit sur l'action

Une classe de 3^{ème} « découverte de la voie professionnelle » (2003/2004 & 2004/2005)

Nom du fichier : 54ToulCdeRigny2005

ACADEMIE DE NANCY-METZ

Collège Amiral de Rigny

TOUL

PRESENTATION

Nous avons proposé à quatorze élèves de 3^{ème} générale en 2003/2004 et à huit autres élèves en 2004/2005 de découvrir quatre Brevets d'Etudes Professionnelles (B.E.P) lors de « modules » dans les deux lycées professionnels de Toul. Parallèlement, deux heures hebdomadaires ont été prévues dans leur emploi du temps pour diverses activités pédagogiques ainsi qu'une heure de remise à niveau.

En bref, les élèves ont pu travailler des compétences spécifiques au français, à la technologie, développer leur pratique de l'informatique tout en affinant leur projet d'orientation.

UNE EXPERIENCE ORIGINALE

Située dans le cadre de l'expérimentation, la classe de 3^{ème} « Découverte de la voie professionnelle » a pu voir le jour à la rentrée 2003 au collège Amiral de Rigny de Toul. Elle est le produit d'une réflexion menée avec des enseignants des lycées professionnels du Toulousain en parfaite cohérence avec les projets de ces établissements. Le collège Valcourt s'est rattaché à l'expérimentation. Notre Principale, Mme Richard, a mené une réflexion de fond sur ce projet qui n'avait qu'une forme écrite et n'avait jamais été mis en œuvre auparavant. Par la trame qu'elle en a tracée, d'un point de vue très concret mais aussi dans l'esprit qui l'a animée, elle a voulu s'inscrire dans les directives ministérielles et mettre en valeur l'ambition qui leur était sous-jacente.

L'originalité de ce projet réside aussi dans le mode de prise en charge des élèves. Un professeur seul, c'est l'habitude. Travailler autrement, prendre du temps, collectivement ou individuellement, *avec deux professeurs*, c'est possible. L'interaction dans le groupe de ce qui est dit, vécu par l'un, exprimé à l'écrit comme à l'oral, permet une construction de projet dans une écoute réciproque et de manière presque individualisée.

ORGANISATION DE LA 3^o D.V.P.

Profil des élèves

Quatorze élèves de 3^{ème} générale ont été concernés par le dispositif en 2003-2004, huit la suivante ; des adolescents aux profils divers, plutôt en difficulté scolaire, mais pas en échec, parfois en révolte contre l'institution, mais toujours avec une véritable attente : qu'on les aide à bâtir un projet d'avenir.

Il est important de souligner que les élèves du dispositif sont tous volontaires : c'est la condition nécessaire pour qu'ils adhèrent au projet. Ils ont été proposés par les équipes pédagogiques qui ont pris en compte plusieurs critères.

Les difficultés scolaires

Elles ne doivent pas être trop importantes car le temps consacré aux activités de la D.V.P. ne doit pas empêcher les élèves de passer le brevet des collèges dans les meilleures conditions. On exclut donc du dispositif les élèves de 4^{ème} d'Aide et de Soutien et ceux en grande difficulté.

L'implication dans le stage en entreprise de 4^{ème}

Elle est évaluée notamment à travers leur rapport de stage : il est en effet important que les élèves aient déjà une certaine autonomie et un comportement responsable en dehors du collège.

La vie scolaire

Il convient d'écarter les élèves qui auraient de trop gros problèmes de comportement au collège pour ne pas concentrer dans un même dispositif des adolescents en crise.

L'avis des familles

Les familles des élèves retenus ont alors été contactées, et le projet leur a été expliqué. Certaines ont accepté, d'autres non. Cette phase d'explication, voire de négociation, est essentielle pour s'assurer de l'implication future des élèves.

Objectifs pédagogiques

Préparer un projet professionnel personnel

Notre ambition est de construire un véritable projet d'orientation avec l'élève en le mettant au contact de différents métiers, de différentes formations relevant de plusieurs champs professionnels, secondaires et tertiaires, qui lui permettront d'affiner son choix. Il s'agit de placer l'élève au centre de sa démarche, d'en faire un acteur à part entière pour que son orientation ne soit plus subie mais choisie. C'est pourquoi il est nécessaire que les élèves découvrent l'enseignement professionnel et modifient leurs représentations des lycées professionnels, souvent négatives. Il faut aussi qu'ils s'initient au monde de l'entreprise, notamment par le biais d'un stage.

Consolider la formation générale

Parallèlement au travail sur le projet professionnel, il s'avère nécessaire de re-motiver des élèves qui ont une représentation négative de l'école, qui ne lui donnent pas – ou plus – de sens. Il s'agit de leur montrer que l'enseignement qu'ils reçoivent au collège leur est **nécessaire** pour apprendre un métier, quel qu'il soit.

L'immersion en lycée professionnel y est pour beaucoup car loin de supprimer les matières dites traditionnelles, celles du collège, elle permet de constater qu'elles sont incontournables. Il existe bel et bien un ensemble de connaissances indispensables, en parfaite cohérence avec les exigences du collège.

D'autre part, il est clair que l'élève de 3^{ème} est censé obtenir le brevet des collèges en fin d'année scolaire, qu'il soit ou non en 3^o D.V.P.

Acquérir des compétences spécifiques

Notre projet a aussi l'ambition de leur faire acquérir "autrement" des compétences transversales de 3^{ème}. Elles sont patentes en français, technologie et informatique.

La pratique d'une pédagogie de projet permet de recentrer l'élève sur la finalité de son cursus de collégien, véritable "pédagogie du détour". En effet, par ce biais, la finalité de l'option peut prendre un véritable caractère existentiel : l'élève est mis en position de maîtriser son propre avenir, d'en être l'acteur, le décideur.

La capacité des élèves à formuler, rédiger des bilans personnels au retour des modules en lycée professionnel doit les amener à porter un regard critique sur une expérience vécue. Le but est d'affiner leur sens du discernement et leur esprit d'analyse, leur apprendre à dire et à partager leur expérience au sein du groupe, de manière orale, sans retenue et, en tirer des conclusions quant à leur projet personnel.

Enfin le dispositif doit développer leur autonomie pour préparer le passage en 2^{nde} professionnelle.

Moyens mis en oeuvre

L'équipe pédagogique

M. DE TALANCE : professeur de français. *J'ai encadré pendant trois ans les élèves de 3^o d'insertion.*

Mme DEMARQUET : professeur de Technologie. *J'exerce dans cet établissement depuis la rentrée 1980. J'ai pris part au suivi des élèves de 3^{ème} d'insertion. Je suis aussi gestionnaire du site Internet de l'établissement.*

M. GUYMARD : professeur de français. Il intervient dans l'heure hebdomadaire de soutien des élèves.

M. BERRIEN : professeur de mathématiques. Il intervient dans l'heure hebdomadaire de soutien des élèves dans sa matière.

Le temps imparti

- Deux heures hebdomadaires sont prévues dans leur emploi du temps pour les activités pédagogiques propres à la 3^{ème} D.V.P. Ces deux heures sont assurées conjointement par deux enseignants un professeur de technologie (Mme Demarquet) et un professeur de français (M. de Talancé). On ne saurait trop insister sur l'importance de ce tandem : M. De Talancé et Mme Demarquet. Les tâches proposées aux élèves étant extrêmement individualisées, il est nécessaire que les professeurs soient très disponibles, ce qui justifie le travail en binôme. Cela nécessite certes quelques moyens mais c'est la condition *sine qua non* pour que les élèves reçoivent une aide personnalisée. Travailler à deux dans un même créneau horaire avec un effectif réduit et un public ciblé sur des objectifs très clairs permet aux élèves de trouver des repères forts et un accompagnement adapté. Les besoins liés aux rédactions de comptes rendus d'une part (formulation, correction orthographique ou de syntaxe...) et à la saisie et mise en forme informatique d'autre part, à des moments qui varient (tous ne choisissent pas les mêmes modules) permet une approche personnalisée des parcours de chacun des élèves. Il n'est pas rare de devoir consacrer dix à quinze minutes à un seul élève pour l'aider, par exemple, à corriger un compte rendu.

Ces séances de deux heures sont consacrées aux activités suivantes, la liste n'étant pas exhaustive :

- Préparation des modules en lycée professionnel.
- Rédaction de fiches de bilan et de comptes rendus au retour des modules.
- Activités consacrées à la connaissance de soi.
- Recherches sur les métiers et l'entreprise.
- Information sur les procédures d'orientation.
- Réalisation de panneaux pour informer d'autres élèves.
- Création d'un diaporama.
- Préparation et exploitation des différentes visites.

Tous les documents personnels rédigés par les élèves, comme les comptes rendus ou les recherches sur un métier, sont saisis sur ordinateur pour être réunis dans un carnet de bord dont le principe est développé plus loin.

- Une **heure hebdomadaire de remise à niveau** est consacrée au rattrapage des cours ou à du soutien en français et en mathématiques. Les élèves se répartissent selon leurs besoins entre l'une ou l'autre matière suivant les nécessités résultant de l'absence à l'un ou l'autre cours en raison des modules. Il se peut que l'élève ne soit pas encore allé en module mais demande à venir plutôt en mathématiques (et vice-versa) pour un problème de non compréhension d'un point particulier de cours.

Ponctuellement un professeur d'histoire géographie intervient et ce, depuis cette année. Nous nous sommes rendus compte que, dans cette matière, les retards accumulés sont vite importants ; recopier un cours ne permet pas de trouver le fil directeur d'une leçon

- Quatre demi-journées par module permettent à ces élèves de découvrir quatre BEP, soit 16 demi-journées prises sur le temps scolaire et passées dans les deux lycées professionnels de Toul.

Soit :

- 72 heures/année d'option D.V.P.
- 36 heures/année de remise à niveau, avec alternance français/math
- 56 heures en lycée professionnel pour les modules.

Au total, ce sont 36 heures de remise à niveau qui doivent compenser les quelque 56 heures d'absence dues aux modules. Un réel effort de l'élève s'impose donc pour éviter de se trouver en souffrance et arriver à rester dans la course pour le brevet. Les nouvelles dispositions pour l'affectation des élèves en fin de 3^{ème} (procédure P.A.M.) prévoient 200 points d'investissement. Il est clair que tous nos élèves en 3^{ème} D.V.P. devraient les mériter.

Le contrat scolaire et professionnel de l'élève

Il a permis, dès le premier cours, de recadrer l'ensemble des élèves du groupe la première année. Les 14 élèves, répartis sur deux classes de 3^o, ne formaient pas corps au départ.

Le groupe était hétérogène, fait d'individualités ; il semblait difficile à gérer, sans cohérence au sens que les élèves ne savaient pas trop quel bénéfice ils pourraient retirer de cette option qui leur « prend » 3 heures par semaine.

Avec le contrat scolaire et professionnel ils ont pris conscience :

- du réel enjeu de leur avenir professionnel,
- de la réalité de la collaboration avec leurs professeurs,

- de la chance offerte par ce nouveau champ d'investigation dans la construction de leur projet professionnel personnel,
- des possibilités d'ouvertures de leurs choix,
- du sens à donner à leur démarche scolaire.

La connaissance de soi

Elle fait partie d'une des premières activités abordées avec les élèves en début d'année. A l'aide d'un questionnaire nous les laissons s'interroger et répondre à des questions qu'ils n'ont pas l'habitude de se poser dans un cadre scolaire. Cette étape les ouvre à la nouveauté d'une option qui n'a rien à voir avec les activités classiques proposées en cours et leur permet de regarder des pans de vie qu'ils ont derrière eux afin de mieux construire l'avenir. C'est une étape clé dans l'instauration d'un dialogue, d'une connaissance des élèves. Elle permet au professeur de mieux appréhender l'univers de l'élève avec ce qui fait son quotidien, ses ambitions, ses peurs, sans toutefois aller au delà de ce qu'il veut bien en dire.

La visite des lycées professionnels

Elle a lieu au début du premier trimestre, avant les choix de modules et permet de mettre en présence offres de formations et locaux mais aussi d'apprendre à se repérer dans les établissements, de rencontrer les proviseurs ou des proviseurs adjoints ainsi que des professeurs dans les différentes filières.

Toute visite se doit d'être préparée : les élèves ont pris le temps de réfléchir aux questions qu'ils poseront lors de la visite des lycées professionnels. Ils feront cette même démarche pour la visite de l'entreprise au cours du deuxième trimestre.

Les professeurs de L.P. ont été impressionnés par la bonne préparation de la visite par les élèves. Ils sont venus avec une attente, ce qui change complètement la mentalité et l'ambiance ; ils ne se comportent pas en « consommateur » mais en « chercheur de renseignements ».

La visite des lycées professionnels permet aux élèves de choisir les modules en connaissance de cause pour s'en faire, par la suite, une idée plus précise.

La séance au Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O.)

La séance au C.I.O. est nécessaire. Certains élèves n'en connaissent pas l'adresse ou n'y sont jamais allés. Elle est complétée par un passage au Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.) pour faire le point sur la somme de renseignements qu'on peut y trouver dans le domaine de l'orientation. La documentaliste et la conseillère d'orientation ont coopéré à leur découverte et ont été d'un appui très utile. Les élèves savent par ailleurs qu'ils pourront revenir pour compléter leurs recherches. Ils sont aussi tenus, avant les vacances de la Toussaint, de passer sur les postes informatiques pour se confronter au logiciel d'aide au choix (G.P.O.) proposé dans l'établissement.

Les modules

Les modules sont des temps d'immersion en lycée professionnel. Ils sont choisis parmi les formations proposées dans les deux lycées professionnels de Toul (*LP Camille Claudel* et *LP Nicolas Joseph Cugnot*). Les élèves ont l'obligation de choisir au moins un module dans chacun de ces deux lycées pour ne pas sectoriser les filles dans les filières réputées féminines, ni les garçons dans les filières plus masculines.

Les élèves doivent découvrir quatre B.E.P. à choisir parmi huit. Chaque module a une durée de seize heures, soit quatre demi-journées de quatre heures, généralement regroupées dans une même semaine, en continu ou étalées, et sont programmées entre les vacances de la Toussaint et celles de Pâques.

A la différence des mini-stages de découverte “classiques”, les élèves ne sont pas intégrés à une classe de B.E.P. lorsqu'ils partent en module. Accueillis et pris en charge par des enseignants volontaires du lycée professionnel ils forment un groupe à part entière et participent à des activités, proposées par les professeurs de la section, spécialement conçues pour eux, qui leur offrent une sorte d'échantillon de la filière qu'ils découvrent. Ainsi nos élèves de 3^{ème} ne sont pas simplement des observateurs : ils sont placés le temps de quelques heures dans la situation d'élèves de B.E.P. Le principe est de les mettre en situation. Les professeurs ont prévu des activités qui donnent à l'élève un aperçu des locaux, des matières et de leurs exigences.

Prenons l'exemple du module « Secrétariat-Comptabilité ». Les élèves responsables de l'entreprise « Music Evasion » se sont frottés au maniement d'un logiciel de comptabilité, ont édité une facture après l'avoir complétée et ont dû écrire un courrier (sans faute...) à un client pour lui faire part d'une erreur.

Les modules entraînent une absence des élèves aux cours réguliers. L'heure de remise à niveau prévue chaque semaine vient compenser les retards ou incompréhensions liés à leur extraction du milieu scolaire traditionnel. Il faut bien préciser que la 3^{ème} D.V.P. fonctionne en dispositif. Les élèves sont intégrés à une classe normale de 3^{ème} et l'obtention du brevet des collèges reste la priorité.

Au retour en classe, au cours des deux heures d'option D.V.P., les élèves remplissent une fiche de bilan (**voir en annexe**). Les élèves réclament cette feuille quand nous oublions de la leur donner. Elle nous permet d'avoir une idée de la manière dont ils ont appréhendé la section choisie mais aussi de nous rendre compte de l'évolution de leur projet au fur et à mesure de l'année, à travers les différents modules.

Le carnet de bord

Un carnet de bord est tenu à jour par chaque élève tout au long de l'année scolaire. Il sera joint au dossier de préparation à l'orientation de l'élève.

Il a un intérêt immédiat pour l'élève, celui de voir son projet se construire et évoluer au fur et à mesure des activités proposées dans la section.

Présenté comme un atout lors des décisions des commissions d'affectation, même s'il est vrai que les nouvelles procédures d'affectation (P.A.M.) en minorent le rôle, il permet de valoriser leur choix d'orientation. Les élèves prennent à cœur ce travail qui matérialise leur projet.

Le concept du carnet de bord mobilise l'investissement des élèves et joue une part non négligeable dans leur motivation : ils s'efforcent de rendre des comptes rendus clairs et éloquents quant à leur détermination à réussir.

Voir en annexe.

La visite d'une entreprise

Cette année, les élèves ont pu visiter l'entreprise de transports QUIL à Velaine en Haye. Le choix de cette entreprise relève d'une volonté de placer les élèves au cœur d'une

activité économique quelle qu'elle soit mais qui rassemble divers types de professions. C'est au cours du deuxième trimestre qu'elle semble la plus appropriée pour matérialiser les contenus des modules effectués jusque là.

La variété des activités et par conséquent des formations et des diplômes nécessaires au sein d'une même entreprise surprend toujours et ouvre l'esprit des élèves à la nécessité de se déterminer, de faire des choix et donc d'en prendre les moyens. Le discours du Directeur des ressources humaines qui nous a reçu les a placés devant des réalités du monde du travail qui souvent sont très loin des idées toutes faites. Qu'il soit question de ménage, de secrétariat, de conduite de véhicules, de gestion du temps de travail, de l'affrètement ou du parc de véhicules, du stockage des marchandises, de leur chargement, de leur acheminement, du coût engendré, la variété a étonné et enrichi les représentations que l'on peut se faire d'un monde toujours actif et préoccupé de parfaite rentabilité.

A l'issue de cette visite, un compte rendu est fait par les élèves pour qu'ils expriment ce que leur a apporté cette visite ô combien enrichissante.

Le stage en entreprise

D'une durée d'une semaine, au cours du deuxième trimestre lui aussi, il donne lieu à un compte rendu jour par jour des activités et à une description de l'entreprise. Le choix de l'entreprise doit faire l'objet d'un soin attentif. En effet il est souhaitable que l'élève trouve un stage en rapport avec le projet qu'il construit. Il doit aussi entreprendre les démarches nécessaires lui-même ou avec l'aide de ses parents et faire signer une convention avec l'entreprise.

ÉVALUATION DES MODULES D.V.P. : ANNEE 2003-2004

Nous avons opté pour une double évaluation au retour de chaque module : les élèves remplissent une fiche de bilan sous forme de grille dans laquelle ils évaluent le contenu, l'organisation, l'intérêt, etc. du module suivi.

Ils rédigent ensuite un compte rendu dans lequel ils doivent décrire les activités auxquelles ils ont participé et tirer un bilan par rapport aux représentations qu'ils avaient de la section avant de suivre le module et par rapport à leur projet professionnel.

L'examen des fiches de bilan au retour du premier module (secrétariat-comptabilité au lycée Camille Claudel) montre que les 6 élèves concernés ont jugé positivement ou très positivement le contenu de ce module, y compris les élèves pour lesquels il s'agissait d'un second choix. La moitié d'entre eux ont jugé les activités proposées difficiles, en raison surtout de difficultés liées au maniement de l'outil informatique. Ceux qui possèdent un ordinateur à leur domicile ont trouvé les exercices faciles.

D'une manière générale, les élèves ont su restituer dans les comptes rendus les activités qu'ils avaient suivies, ce qui montre qu'il les avaient bien comprises et assimilées.

Le module a eu une influence importante sur la construction du projet d'orientation de certains élèves :

- ⇒ Une élève a écrit que le stage avait renforcé son projet d'orientation vers un B.E.P. de secrétariat.
- ⇒ Une autre élève a confié que le module avait modifié ses représentations de la section et lui avait donné envie de s'orienter vers ce domaine même si elle hésite encore.
- ⇒ Une élève a changé de projet : elle veut à présent s'orienter vers le secrétariat.

⇒ Enfin une élève, dont le projet était de devenir secrétaire, s'est rendue compte en suivant le module que ce n'était pas sa voie...

En somme, le bilan que nous tirons de cette première expérience est tout à fait positif : le module a plu aux élèves qui y ont participé, et ceux qui feront le choix de s'orienter vers la section qu'ils ont découverte le feront en toute connaissance de cause.

Une rencontre avec les professeurs des lycées professionnels a permis un bilan commun à la suite des modules. La meilleure connaissance réciproque et le partage des expériences vues côté professeur ont permis une coopération efficace pour les élèves et pour l'avenir de l'expérience elle-même.

TEMOIGNAGE D'AUDREY

Qu'est-ce que je suis contente d'avoir fait l'option D.V.P. ! Vous vous souvenez, je voulais faire coiffure en début d'année de 3^{ème}.

Cette année, je suis en B.E.P. carrières sanitaires et sociales (C.S.S.). Il n'y a presque que des filles et un seul garçon. L'ambiance est bonne. Il y a beaucoup de travail, beaucoup de mots nouveaux à apprendre, des techniques nouvelles. Les professeurs nous ont prévenus : ce n'est pas une section de fainéants. L'enseignement professionnel représente 10 à 11 heures par semaine. Je quitte tous les soirs à 17 h 30 et je dois faire trois semaines de stage du 30 mai au 18 juin. Les professeurs sont plus proches, plus ouverts qu'au collège.

Au début, les premiers jours, j'ai eu peur de ne pas y arriver. Mais maintenant, ça va. En 3^{ème} j'avais 4 de moyenne en maths et maintenant, j'ai 15...

Je ne regrette vraiment pas mon orientation. Je ne regrette pas non plus d'avoir participé au dispositif D.V.P. l'an dernier. C'est grâce au dispositif D.V.P. que j'ai pu découvrir C.S.S. et préférer la formation en lycée professionnel plutôt que la coiffure et l'apprentissage. Nous sommes avantagés par rapport aux autres élèves de la section. Nous connaissons les locaux en arrivant et les professeurs se souviennent de nous. C'est vraiment très différent du collège. En D.V.P., les cours de rattrapage ne suffisaient pas mais on bénéficiait quand même d'un avantage sur les autres élèves : les professeurs étaient disponibles pour nous pendant l'heure de remise à niveau. J'ai eu mon brevet. Peu d'élèves du dispositif l'ont eu.

L'an passé, en fin d'année nous avons fait de la publicité pour la D.V.P. auprès des élèves de 4^{ème}. C'est dommage qu'il n'y ait pas plus d'élèves cette année. C'est encore plus dommage que ce dispositif soit supprimé l'an prochain. Pour moi il a permis un changement de cap : grâce à ça, j'ai fait le bon choix.

BILAN DE L'EXPERIENCE : ANNEES 2003-2004 & 2004-2005

Au terme de la deuxième année, nous avons à présent un peu de recul et même s'il est difficile d'être à la fois juge et partie, le bilan que nous tirons de cette expérience est globalement positif. Soyons francs : tout n'est pas parfait et de nombreux aspects du dispositif mériteraient d'être améliorés.

Parfois, reconnaissons-le, nous avons été un peu découragés devant l'immensité de la tâche et l'énergie que nous avons dû déployer pour faire fonctionner le dispositif. Il a fallu nous battre pour conserver la deuxième année les quelques moyens que l'on nous avait généreusement accordés, faire bon gré mal gré «bonne chère avec peu d'argent». Tant d'efforts pour une poignée d'élèves et un projet qui s'est interrompu après deux ans de fonctionnement : le jeu en valait-il vraiment la chandelle ?

Et pourtant...

Le regard des élèves

Tout d'abord, il est indéniable que les élèves ont apprécié la D.V.P. Ils l'ont dit, l'ont écrit même au fil des fiches de bilan dans lesquelles nous leur demandions d'évaluer le contenu, l'organisation, l'intérêt des modules suivis. Ils l'ont répété autour d'eux, assurant ainsi la promotion du dispositif. Certaines familles rencontrées lors des réunions parents-professeurs se sont montrées ravies de voir que leurs enfants avaient repris goût à leurs études, qu'ils avaient de nouveau envie de venir au collège. Nous-mêmes avons assisté à de véritables métamorphoses : certains jeunes renfermés, hostiles, parfois agressifs lors des toutes premières séances se sont progressivement ouverts et ont adopté une attitude nettement plus positive. Une relation de confiance s'est progressivement instaurée et nous avons vu s'épanouir certains élèves un peu renfrognés. Là se trouve sans doute le premier bénéfice du dispositif : re-motiver des adolescents en redonnant un sens à leur scolarité. Ils ont été sensibles au fait que nous nous soyons occupés d'eux personnellement, eux qui avaient souvent l'impression d'être abandonnés par l'école, noyés au milieu de classes aux effectifs si lourds. Notre personnalité, et notamment le tandem homme-femme qui a l'avantage de recréer, pour l'élève, la notion parentale souvent déficiente ou abîmée dans son univers familial personnel, a sans doute aussi joué un rôle non négligeable : ils nous ont souvent dit qu'ils avaient l'impression d'avoir deux professeurs principaux. De même le fait de travailler "autrement", en petits groupes, en plaçant les élèves en situation, autour d'un projet concret, a eu pour effet de modifier l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes : ils se sont sentis écoutés, considérés, valorisés. Ils ne se sont plus seulement perçus comme des élèves plus ou moins en échec suivant d'une oreille distraite un cours qui leur échappe le plus souvent et qui accumulent les mauvaises notes. En allant jusqu'au bout du projet, ils ont vu leurs efforts récompensés ce qu'ils ont vécu comme une réussite. Les problèmes de comportement à l'intérieur du collège ou dans les autres cours se sont nettement améliorés. Une élève particulièrement absentéiste s'est toujours arrangée pour ne rater aucun module ni aucune visite... Bref, la DVP a eu au moins le mérite d'améliorer le "savoir être" de ces élèves, de les rendre plus positifs, de modifier leurs représentations de l'institution scolaire. La première mission de l'école de la république n'est-elle pas de former des citoyens ?

Le projet des élèves

Le second bénéfice du dispositif est à rechercher du côté de la construction du projet d'orientation des élèves. En début d'année, les élèves de D.V.P. se répartissaient en deux catégories : ceux qui avaient déjà un projet professionnel et ceux qui n'en avaient pas.

Les modules en lycée professionnel ont permis aux premiers de confronter leurs représentations à la réalité. Certains ont été déçus et ont décidé de changer de voie. Nous pensons par exemple à une jeune fille qui se destinait à devenir secrétaire et qui s'est aperçue en suivant le module correspondant que ce métier ne lui plairait pas. D'autres ont été enthousiasmés et ils en ont tiré une motivation supplémentaire. Ils se sont aussi rendus compte par eux-mêmes qu'ils devaient améliorer certaines compétences dans telles ou telles matières. D'autres encore ont compris que leur projet était irréaliste, parfois parce que leur niveau scolaire était insuffisant. En revanche, les modules en lycée professionnel les ont aidés à trouver un projet "de rechange", au cas où leur orientation vers le B.E.P. initialement choisi serait refusée. Ainsi les élèves ayant demandé "carrières sanitaires et sociales" ont opté pour un autre B.E.P. en deuxième vœu, B.E.P. qu'elles avaient pu "expérimenter" préalablement lors d'un module. De ce fait, les affectations en deuxième choix ont été moins vécues comme une orientation par défaut. La découverte de l'enseignement professionnel a fait aussi évoluer

le projet de quelques élèves qui désiraient s'orienter vers un apprentissage, notamment en coiffure. N'ayant pu trouver un maître d'apprentissage, ces élèves se sont dirigés alors vers un des B.E.P. découverts lors des modules. Quant aux élèves qui n'avaient pas de projet en début d'année, il est évident que l'ensemble des activités prévues dans le dispositif leur a permis de construire progressivement un projet cohérent et réfléchi : il n'y a qu'à comparer avec d'autres élèves de 3^{ème} pour mesurer à quel point la D.V.P. joue un rôle dans le processus d'orientation. Nous avons connu un élève qui a choisi en dix minutes un B.E.P. à partir d'un CD-ROM... Peut-on parler dans ce cas d'orientation réfléchie ?

CONCLUSION

Si la D.V.P. joue un rôle important dans la motivation des élèves et dans la construction de leur projet professionnel, nous avons été déçus de constater que le dispositif n'avait eu aucun effet notable sur leurs résultats scolaires. Le regain de motivation n'a pas stimulé les moyennes et les résultats au brevet des collègues n'ont guère été glorieux. C'est là que se trouvent les limites de l'efficacité du dispositif.

On le voit, le bilan que nous retirons de cette expérience est tout à fait positif : les objectifs que nous nous étions fixés ont été globalement atteints. La plupart des élèves que nous avons revus se sont parfaitement intégrés à leur lycée professionnel : peut-être y avons nous modestement contribué...

Mme Demarquet, M. de Talancé,
Mai 2005